



ECOLO Chastre

Chastre, le 16 novembre 2005.

Sophie SMOLDERS
Rue du village,33
1450 Chastre

Daniel RYCKMANS
Av. du Castillon,20
1450 Chastre.

Monsieur Claude Jossart,
Bourgmestre de / et à Chastre
Av. du Castillon, 71
1450 Chastre.

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Claude,

Concerne : ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Communal du 22 novembre 2005 :
Propositions pour le budget 2006.

Le budget communal sera élaboré dans les mois qui viennent et le conseil communal devra le voter dans les premières semaines de 2006. Nous proposons au conseil de prévoir une part de financement, même modeste pour les suggestions suivantes :

Proposition 1 : solidarité internationale coopération Nord-Sud

En 2005 la commune a consacré 2.250 € à « l'aide aux pays en voie de développement » (1.000 € au profit du projet des Grands lacs, et 1.250 € au profit des victimes du Tsunami), soit 0,036 % du budget ordinaire. Pour rappel, en 2004, une somme de 1.000 € était consacrée aux pays du sud. En 2005, ce poste a donc plus que doublé. Nous vous en remercions, la coopération nord/sud étant une des priorités d'ECOLO. Il y a un an, nous vous proposons de porter progressivement ce poste à 0,70 % du budget communal. Rappelons que les recommandations belges, européennes et internationales en matière d'aide au développement sont de consacrer 0,70 % du PNB à la coopération Nord/Sud.

Pour 2006, ECOLO propose de doubler la somme par rapport à l'année passée, soit une somme de **4.500 €**, soit encore 0,072 % à budget constant.

Proposition 2 : achat de 2 vélos de service

De très nombreuses allées et venues en voitures et camionnettes diverses se font entre le dépôt communal, rue du Centre, et l'administration, avenue du Castillon. Certains de ces déplacements ne nécessitent nullement de transporter quelque chose. Afin de limiter les coûts (carburant,...) et la pollution, et d'améliorer la mobilité, nous proposons que 2 vélos de service soient achetés et affectés au service travaux pour les petits déplacements du personnel (e.a. ceux ci-dessus).

Coût de l'opération : 2 vélos à 280 €, soit **560 €**.

./..

Proposition 3 : les énergies renouvelables

Nous proposons d'instaurer une prime à l'installation de panneaux solaire (par exemple 250 € /ménage, pour un total de 10 installations par an (soit **2.500 €**)).

Proposition 4 : l'éducation à l'environnement des élèves de 6^{ième} primaire

Le CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) de Villers-la-Ville propose diverses animations « nature et environnement », notamment aux élèves des écoles primaires. Nous proposons que tous les élèves des classes de 6^{ième} primaire des écoles de l'entité puissent suivre une journée de ces animations.

Le tarif par élève est de **8,70 €** pour une animation de 9h à 15h. Somme à multiplier par le nombre d'élèves de 6^{ième} primaire des écoles de la commune.

A l'issue du débat concernant ces différentes propositions, nous soumettrons ces dernières au vote du Conseil.

En vous remerciant pour votre attention, recevez Monsieur le Bourgmestre, cher Claude, nos meilleures salutations.

Daniel Ryckmans,
Conseiller communal.

Sophie Smolders,
Conseillère communale